La lutte, ça paye

mines - énergie la cgt U.F.R

RETRAITÉS DES IEG

TOUS CONCERNÉS, TOUS CONTRE LE PROJET BORNE ! APRES LE 19 ET 31 CONSTRUISONS DES 7 ET 11 FEVRIER MASSIFS !!

La Première Ministre voudrait nous faire croire que seuls sont concernés par son projet de réforme des retraites les futurs retraités (mesures d'âge) et les futurs embauchés IEG (fermeture du régime spécial). Rien n'est plus faux que cette affirmation !

Une réforme parmi d'autres pour faire baisser les dépenses publiques

Le projet Borne est un des projets qui visent à réduire les dépenses publiques dans le cadre des objectifs du gouvernement de revenir aux critères financiers européens. La philosophie est claire : faire payer à l'ensemble des salariés et retraités l'austérité et la baisse de la dette alors que dans le même temps les cadeaux pleuvent sur les entreprises, le dernier en date étant la suppression de la Contribution sur la Valeur Ajoutée, faisant économiser 8 milliards par an au patronat.

Cette austérité, le gouvernement compte l'appliquer aux retraites mais aussi au système de santé, au système éducatif et aux autres services publics.

Elle va peser, si on ne s'y oppose pas, sur les retraités d'aujourd'hui, comme de demain, sur leurs enfants, sur leurs parents.

Rappelons-nous l'augmentation de la CSG sur les pensions il y a quelques années. Voyons la perte du pouvoir d'achat des retraites de l'équivalent

D'un mois sur la décennie passée. Regardons aujourd'hui l'augmentation de 30% du forfait avantage énergie qui va encore augmenter les prélèvements fiscaux et l'impôt sur le revenu. **Chaque mesure prise par le gouvernement grignote notre pouvoir d'achat.**

N'oubliez pas de signer la pétition pour le retrait de cette réforme sur ce lien et/ou flashez le QR Code

Près d'un million de signatures en trois semaines !

Ne lâchons rien !

PETITION RETRAITE

Les revendications CGT pour conserver et reconquérir notre Sécurité sociale et nos Services Publics

La CGT propose des réponses très claires sur tous ces sujets. Concernant les retraites, c'est une opposition frontale au nouveau projet de réforme ; c'est la revendication du retour à la retraite à 60 ans avec 75% du salaire, la réévaluation des retraites, une indexation sur l'évolution du salaire moyen, et un minimum pour les salaires et les pensions sur la base d'un SMIC CGT à 2000 euros.

C'est la défense et l'amélioration du système de santé, incluant le financement des besoins liés à la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et financée par les cotisations.

Ces propositions sont finançables en allant chercher les financements nécessaires : développement économique et de l'emploi, augmentation des salaires, égalité hommes/femmes en termes de salaires, suppression d'exonérations, cotisations sur les revenus financiers et les dividendes.

02 février 2023

Pour en savoir plus :
Retrouvez toutes les propositions de la FNME-CGT pour l'intérêt général avec le Service Public de l'Énergie sur energie-servicepublic.com

Contact

Responsable UFR :
Pierre PETIT
Tel. 06 07 65 17 36
Mail : ufr@fnme-cgt.fr

Collectif Protection Sociale Fédéral
Eric BUTAZZONI
Tel : 06 31 75 16 26
Mail : ebutt@protonmail.com

La " clause du grand père » : rien ne va changer nous dit-on. Vraiment ?

Concernant le régime de retraite des IEG, le projet Borne prévoit de le fermer par la "clause du grand père" c'est à dire uniquement pour les futurs embauchés à compter de septembre 2023. Le discours officiel c'est : pour vous salariés déjà embauchés ou retraités des IEG, rien ne change.

Mais, dans le même temps, le gouvernement prend bien soin de ne pas parler du financement du régime. Il y aura des conséquences ... mais elles seront traitées plus tard dans une autre loi nous promet-on.

La baisse rapide du nombre d'actifs au régime de retraite entrainerait un problème de financement de notre régime et un déséquilibre entre pensionnés et actifs. Les administrateurs CGT ont saisi l'occasion d'un Conseil d'Administration de la CNIEG pour faire une déclaration et pour pointer le fait que la question du financement n'était pas traitée.

La vérité est pourtant claire : notre régime serait étranglé financièrement et cela entraînerait des conséquences pour tout le monde, actifs restant au régime des IEG et retraités.

Un double statut social : une bombe à retardement contre le Statut

Outre le problème du financement du régime de retraite, la sortie des futurs embauchés entraînerait des conséquences graves sur notre Statut avec des conséquences sur les agents statutaires actifs comme retraités.

Ainsi les futurs embauchés n'auraient plus droit à la complémentaire Santé lors de leur départ en retraite : mais alors devront-ils participer à la solidarité qui existe à la Camieg entre actifs et retraités ? et si non qu'en sera-t-il du financement de la Camieg?

Ainsi les futurs embauchés n'auraient plus droit aux garanties statutaires en retraite (droits familiaux, avantage énergie, œuvres sociales) : les employeurs ne vont-ils pas en profiter pour remettre à plat ces garanties pour les actuels retraités ?

Si la loi est votée, nous n'en aurons pas fini avec les effets en cascade de la fermeture du régime de retraite sur notre Statut. Et les retraités seront touchés tout autant que les actifs.

Pour nous, retraités des IEG, le projet Borne :

. C'est un des volets du démantèlement de la Sécurité Sociale et des Services Publics

. C'est une menace directe pour notre Statut et pour nos garanties sociales.

Nous avons toutes les raisons de lutter, avec les salaries et les retraités des autres régimes, pour porter haut et fort les revendications CGT et pour le retrait du projet de loi sur les retraites.

LE SERVICE PUBLIC EST UNE ÉNERGIE D'AVENIR

MOBILISÉS POUR VOUS

MINES-ÉNERGIE la cgt

Soyons tous dans la rue dès les 7 et 11 février, participons les autres jours aux actions organisées dans nos syndicats comme dans les structures territoriales CGT que sont nos UL ET UD CGT.

Pour en savoir plus : Retrouvez toutes les propositions de la FNME-CGT pour l'intérêt général avec le Service Public de l'Énergie sur energie-servicepublic.com

Contact

Responsable UFR :
Pierre PETIT
Tel. 06 07 65 17 36
Mail : ufr@fnme-cgt.fr

Collectif Protection Sociale Fédéral
Eric BUTAZZONI
Tel. 06 31 75 16 26
Mail : ebutt@protonmail.com